

FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC *** LIGUE DU POITOU - CHARENTES

COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME (CD17)

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères

PROCES-VERBAL DE LA REUNION des membres du Comité directeur Rochefort, le 25 août 2014

Excusés: Michel Grosjean - Michel Armengol - Déborah Courpron

Ordre du jour : selon convocation

La Présidente remercie les membres du CD de leur présence et ouvre la réunion à 19 h 10.

Courrier reçu

- Invitation du Club d'Ardin pour la remise du label Or. Impossibilité en raison du Championnat de France 3D à Surgères
- Invitation du Club de Saintes pour l'Assemblée Générale le 29 août. La Présidente précise que ce serait intéressant d'y assister car la Ligue refuse à ce club ainsi qu'à Saint Sauvant de faire plus de 3 concours ce qui pose problème pour les qualifications des tirs spécifiques nature et 3D. Geneviève va en reparler avec la Ligue avant la Commission Calendrier.
- Rochefort remercie le CD pour sa participation financière et le prêt de matériel pour l'organisation de la D2
- Création d'un club « Les Archers du Bois Dinot » à Marans : Président Philippe RAFFIN.
 Le dossier est en cours d'agrément de la FFTA.
 Le CD se réjouit de ce nouveau club ce qui porte à 19 clubs en Charente-Maritime. Le CD lui accorde

un prêt de matériel pour la saison sportive 2015 et accord une aide financière de 450 €.

<u>Indiana</u>

Michel Grosjean, excusé, informe qu'Indiana s'est bien passé en 2014. 60 jeunes y ont participé. Avec l'accord de Pons, Michel, demande le maintien de ce concours jeunes.

Challenge

Le challenge 2014 a été un échec. A noter toutefois que nombre d'archers en salle participent pour la préparation des équipes. Michel Grosjean propose l'abandon. Geneviève suggère de voir une autre formule : tir par équipes en salle, duels mixtes, équipe de 2 archers avec la même arme (plus facile à constituer que 3 archers). Ce point sera évoqué à l'Assemblée Générale. Toutes les suggestions seront les bienvenues.

Filets : Quel club a emprunté les filets ? Il lui appartient de le restituer au CD rapidement.

Stages

Déborah Courpron absente, Jérôme Pitor la remplacera pendant 3 mois. Elle a fait des propositions :

- 2-3 regroupements jusqu'à la fin de l'année
- > Cheusse faire le nécessaire dès maintenant
- Aulnay: Jérôme fait le nécessaire. La secrétaire prépare la lettre aux parents des jeunes archers et aux Présidents de Club pour leur permettre d'informer d'ores et déjà les jeunes de ce stage.

La Trésorière suggère une augmentation du prix des stages de 90 € à 100 € pour Aulnay et Cheusse. Les membres du bureau sont d'accord car le prix de ces stages n'a pas augmenté depuis de nombreuses années.

En raison des problèmes notamment de restauration d'Aulnay, Geneviève conseille à Jérôme de prendre contact avec le collège de Surgères. Concernant les regroupements, voir avec Michel Cuvelier pour les faire à La Jarrie.

Jérôme précise que le stage de Toussaint est limité à 20 jeunes maximum, dont 8 jeunes du regroupement. Il reste donc 12 places.

Dates des stages

Stage Jeunes: Toussaint du lundi 20 au mercredi 22 octobre 2014

Pâques du lundi 27 au mercredi 29 avril 2015

Regroupements «Equipe Jeunes CD17 »:

Samedi 8 novembre 2014

• Samedi 29 novembre 2014

• Samedi 13 décembre 2014

Stage arc à poulies : Jérôme contacte Jean-Marc Baud

Stage mental : on attend de trouver autre chose pour évoluer dans cette démarche **Stage à voir :** adulte arc classique : perfectionnement avec Olivier Tavernier

réglage

Planchers de qualification

Les planchers sont atteints par les archers. Pour la saison sportive, ceux de la salle sont changement.

CNDS

La Présidente a eu un entretien avec Hervé Gouinaud pour défendre les dossiers de subvention des clubs. 2 clubs seulement ont demandé une subvention. Pour Hervé Gouinaud la demande concernant l'équipe féminine est difficile à accepter. La FFTA a une convention avec la Jeunesse et Sports. Ce qui est mis en exergue sont les hauts niveaux, le dopage, la santé, le développement du tir à l'arc, la pratique féminine.

Hervé Gouinaud précise que selon le document fourni par la Ligue et la DRJSCS, la formation n'est plus prise en compte au niveau du CD17. De ce fait le CNDS voulait supprimer la subvention du CD sur ces actions. La Présidente a demandé à la ligue que la répartition des rôles entre CD et ligue soit écrits après concertation pour l'année prochaine et les suivantes.

Il est envisagé une enveloppe régionale : une mutualisation est nécessaire au niveau des clubs du département.

A l'AG les subventions du CNDS seront évoquées.

Rappel: Assemblée Générale du CD le Samedi 18 octobre 2014

Les convocations et le dossier seront transmis aux Présidents de Club par mail uniquement. Les questions à soulever par les Présidents de Club doivent parvenir à La Présidente au plus tard le 8 septembre 2014 soit, selon les statuts du CD, 6 semaines avant l'AG.

Les membres du CD apprennent avec tristesse le décès de Jean José Monteiro le 20 août 2014 club de Rochefort.

Fin de la réunion à 21 h 10.

La Secrétaire

La Présidente

Geneviève Freund

Fernande Mattéra